



LA TABLE DE CONCERTATION  
BIOALIMENTAIRE DES LAURENTIDES (TCBL)

**ON MET LA TABLE  
POUR VOUS !**



**SAVEURS  
ET GOURMANDISES  
D'ICI !**

---

## ADHÉSION UNIVERSELLE

L'adhésion universelle s'adresse à toutes les entreprises des Laurentides désirant faire partie de notre réseau, participer à nos activités et contribuer au rayonnement du milieu bioalimentaire de la région. L'adhésion offre des services collectifs et la création d'opportunités d'affaires telles que le référencement, l'organisation d'événement de réseautage, la diffusion d'information, les formations, le coaching, la représentation des entreprises auprès des partenaires, etc.

### L'ADHÉSION UNIVERSELLE PERMET L'AFFICHAGE DES OUTILS SUIVANTS FOURNIS PAR LA TCBL:

- Certificat d'adhésion qui peut être affiché à l'intérieur du commerce
- Un autocollant qui doit être affiché à l'entrée du commerce
- Une image pour la page d'accueil de votre site Web

**Aussi certification disponible pour les restaurateurs ou entreprises offrant un service de restauration:** Cette certification Laurentides j'en mange comporte des critères différents afin de mettre en valeur les produits de la région et particulièrement ceux des membres. Cette catégorie se veut un support au maillage entre restaurateurs et entreprises producteurs et/ou transformateurs. Aucune utilisation du logo Laurentides j'en mange, autre que celui fourni et précité, ne sera autorisée. Un logo différent est conçu pour cette catégorie.

**Pour en savoir plus» [Offre de certification LJM](#)**

---

---

## LA VALEUR DE L'OFFRE

Être membre de la Table de concertation bioalimentaire des Laurentides vous donne l'opportunité de façon prioritaire de:

- Bénéficier des services offerts
- Participer à des activités de réseautage
- Profiter de tarification membre pour nos activités payantes
- Profiter de visibilité dans ses outils de communication et de ses activités

La TCBL opère chaque année une campagne de promotion générique Laurentides j'en mange. Développée selon les besoins et les opportunités, la campagne se retrouve dans différents médias, à différents moments.

### **Site Web [www.laurentidesjenmange.ca](http://www.laurentidesjenmange.ca) FACEBOOK & TWITTER**

- Pages dédiées aux consommateurs diffusant des articles à propos des produits et entreprises bioalimentaires de la région (type blogue), recettes et événements en lien avec les produits et entreprises de la région.
- Volet des marchés publics
- Répertoire avec des pages dédiées aux entreprises de la région, un moteur de recherche par multiples facettes.
- Diffusion des opportunités d'affaires et nouvelles.
- Des actions ciblées dans les médias sociaux de « Laurentides j'en mange » dans le but de publier la disponibilité des produits régionaux parmi les activités, événements, saisons, actualités, etc.

### **Offre de visibilité**

La TCBL répond aux partenaires qui souhaitent offrir de la visibilité aux entreprises de la région, que ce soit via le tirage ou dons de paniers cadeaux promotionnels ou par diffusion d'offre de produits dans divers médias. La fréquence de ce type d'occasions est promotionnelle à la demande des partenaires et à la participation des entreprises.

### **Médias**

Campagne de publicité et d'éditorial dans les médias régionaux, radio régionale & médias imprimés. La TCBL produit et diffuse des communiqués et opère des relations avec les médias pour le rayonnement des entreprises et des produits des Laurentides

### **Partenariat aux événements et promotion de la région**

Chaque année la TCBL est partenaire à divers événements que ce soit à titre de partenaire officiel ou encore par l'autorisation de l'utilisation du logo et de la marque afin de bonifier l'intérêt et la recherche du consommateur face à une identité régionale.

### **Événement Artisans de saveurs**

La TCBL coordonne des événements annuels mettant en valeur les produits d'entreprises agroalimentaires. Chaque événement offre la rencontre grand public et permet la vente directe des produits aux consommateurs. Chacun de ces événements prévoit un plan de marketing et communication distinct et il augmente aussi la visibilité de la marque. Chacun des événements touche entre 20 000 et 60 000 consommateurs.

---

### **L'adhésion universelle confère à ceux qui y souscrivent**

La présence dans le répertoire de l'organisme et disponible en ligne. Le nom et les coordonnées (adresse, téléphone et site web) de l'entreprise seront affichés pour une recherche faite depuis notre moteur de recherche par ordre alphabétique, produit, mots clés, MRC, villes, secteur d'activité, etc. ;

- l'accès aux informations et aux activités générales de la TCBL tel que l'infolettre, les envois courriels, les formations et les événements grand public;
- l'accès à tous les services collectifs et la visibilité collective de la TCBL;
- l'accès aux visibilités supplémentaires offertes à la carte;
- une tarification membre pour la participation à tous nos événements;
- un soutien et redirection vers des spécialistes de développement du réseau d'affaires;
- une redirection prioritaire des demandes qui nous parviennent;

Les membres seront également invités lors de l'assemblée générale annuelle et auront un droit de vote.

---

## **MODALITÉS**

### **OBLIGATIONS MEMBRES**

- Compléter le formulaire d'adhésion;
- S'acquitter de ses droits annuels;
- Être en conformité avec les lois et normes des gouvernements (municipal, provincial et fédéral) en vigueur;
- Être en conformité avec les lois et normes du MAPAQ;
- Doit fournir annuellement un engagement de conformité;
- Avoir son entreprise dans les Laurentides.

### **Adhésion**

Tout exploitant, organisme ou association désirant être reconnu par la TCBL doit annuellement, en plus de payer les frais d'adhésion annuels, compléter le formulaire d'adhésion prescrit et retourner ce dernier.

## Décision sur l'adhésion

Toute décision concernant une demande d'adhésion d'un membre devient effective dès qu'elle est acceptée par la TCBL. La TCBL peut en outre fixer des conditions particulières.

La TCBL peut suspendre ou expulser tout membre qui enfreint les règlements, les normes ou le code d'éthique de la TCBL ou de ses partenaires ou fournisseurs de services. La TCBL peut suspendre ou expulser tout membre qui cause préjudice à l'organisme ou un de ses membres, partenaires ou fournisseurs.

Toutefois, avant de prononcer toute suspension ou expulsion d'un membre, le conseil d'administration doit l'informer de la façon dont il pourra faire valoir sa défense.

Toute suspension ou expulsion d'un membre ne le libère pas de ses obligations financières à l'égard de la TCBL, y compris le paiement de ses frais d'adhésion.

## Frais d'adhésion

Les frais d'adhésion pour l'année sont de 150,00 \$ + taxes pour toutes entreprises ayant sa place d'affaires dans les Laurentides.

[FORMULAIRE D'ADHÉSION](#)



Table de concertation bioalimentaire des Laurentides (TCBL)  
617, boul. Curé-Labelle, bureau 100, Blainville, Québec J7C 2J1

Téléphone : 450 971-5110, poste 6506 | Télécopieur : 450 971-5069